

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>1. Le directeur général régional de la région du Yukon devrait définir des normes pour les services offerts aux clients externes, créer des attentes quant au rendement (cibles) pour chaque norme et établir des exigences en matière de surveillance et de rapports. Pour ce faire, le directeur général régional de la région du Yukon devrait collaborer avec l'Organisation des affaires du Nord (AC) et les autres bureaux régionaux au nord du 60° parallèle afin de garantir l'établissement d'une approche uniforme.</p> <p>Étant donné le contexte opérationnel propre au Yukon – la région fournit des services à des bénéficiaires du Nord (programmes relevant du Développement du Nord) et des Premières Nations (programmes relevant des Affaires indiennes et inuites) – le directeur général</p>	<p><u>Réponse de la direction</u></p> <p>La région du Yukon établira des normes de service, des cibles de rendement et des exigences en matière de surveillance et de rapports pour les activités de la région touchant la prestation des programmes relevant du Développement du Nord et des Affaires indiennes et inuites. En ce qui concerne les secteurs de programme relevant du Développement du Nord, la région du Yukon collaborera étroitement avec l'Organisation des affaires du Nord (AC) et les autres bureaux régionaux au nord du 60° parallèle afin de garantir l'établissement d'une approche uniforme.</p> <p>En ce qui concerne les secteurs de programme relevant des Affaires indiennes et inuites, la région du Yukon cherchera à tirer parti des travaux réalisés à ce</p>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>régional de la région du Yukon devra chercher à tirer parti, s'il y a lieu, des travaux réalisés à ce jour dans le cadre de l'initiative sur les normes nationales afin d'établir des normes, des cibles et des exigences en matière de surveillance et de rapports pour les activités de programme du Programme des affaires indiennes et inuites.</p>	<p>jour dans le cadre de l'initiative sur les normes nationales.</p> <p>Dans le cadre de ces efforts, la région du Yukon tentera de trouver des façons d'utiliser les fonctionnalités existantes du système Paiements de transfert aux Premières nations et aux Inuits (PTPNI) afin d'appuyer la surveillance continue de ces nouvelles normes et la production de rapports à cet égard.</p> <p><u>Mesures</u></p> <p>Examiner les activités de programme relevant du Développement du Nord et des Affaires indiennes et inuites afin de déterminer quels programmes sont déjà dotés de normes de service et lesquels n'en ont pas.</p> <p>Officialiser les normes de service, les cibles et les exigences en matière de surveillance et de rapports des programmes ayant déjà des normes de service.</p>	<p>Mars 2013</p>	

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>Définir des normes de service, des cibles et des exigences en matière de surveillance et de rapports des programmes n'ayant pas de normes de service en place.</p> <p>Communiquer les normes de service, les cibles et les exigences en matière de surveillance et de rapports à tout le personnel régional, et tenir des séances de sensibilisation pour bien informer les personnes touchées par ces nouvelles normes.</p> <p>Mettre en œuvre des activités de surveillance et d'établissement de rapports à temps pour l'exercice 2013-2014.</p>		
2. Le directeur général régional de la région du Yukon devrait veiller à l'intégration du plan des ressources humaines et du plan d'activités régional, et fournir des	<p><u>Réponse de la direction</u></p> <p>Sous la direction de l'Organisation des affaires du Nord (AC), la région du Yukon collaborera avec les autres bureaux régionaux au</p>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>précisions sur les besoins prévus en ressources humaines et leurs répercussions sur les ressources financières. Pour ce faire, le directeur général régional de la région du Yukon devrait collaborer avec l'Organisation des affaires du Nord (AC) et les autres bureaux régionaux au nord du 60^e parallèle afin de garantir l'établissement d'une approche uniforme. Le directeur général régional de la région du Yukon devra chercher à tirer parti, s'il y a lieu, de l'approche et de la méthode conçues par les bureaux régionaux au sud du 60^e parallèle afin d'améliorer l'intégration des documents sur la planification des ressources humaines et des activités.</p>	<p>nord du 60^e parallèle pour améliorer les liens entre les plans des ressources humaines et les plans d'activités régionaux. Plus précisément, la région s'assurera que les exigences en matière de ressources humaines et les conséquences financières connexes des activités de programme sont indiquées dans le plan d'activités régional. Durant l'élaboration de l'approche et de la méthode d'intégration du plan des ressources humaines et du plan d'activités, il se peut que la région demande des conseils et de l'orientation aux bureaux régionaux au sud du 60^e parallèle, au Secteur des politiques et de l'orientation stratégique et à d'autres intervenants pour s'assurer que le nouveau plan est compatible avec les exigences relatives à la production des rapports trimestriels du Ministère.</p>		

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p><u>Mesures</u></p> <p>Participer à des discussions avec les autres bureaux régionaux au nord du 60^e parallèle et l'Organisation des affaires du Nord (AC) afin de déterminer une voie à suivre commune.</p> <p>Présenter l'approche révisée de planification régionale au sous-ministre adjoint de l'Organisation des affaires du Nord aux fins d'approbation.</p> <p>Concevoir un modèle révisé de planification régionale et des outils de soutien pour rédiger des rapports en fonction du plan.</p>	Septembre 2012	<p>État : Demande de fermeture de dossier</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 31 déc. 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le DGR et les responsables des RH travaillent régulièrement en collaboration afin de garantir une harmonisation continue pour ce qui est de l'affectation des ressources et des pratiques. • Le plan d'action stratégique en matière de RH a été mis à jour. • Les RH travaillent avec le gestionnaire de la Planification stratégique afin de garantir l'harmonisation du Plan d'action stratégique en matière de RH et du Plan stratégique régional. • Il a été déterminé que les enjeux relatifs aux RH représentaient un risque modéré dans le Profil de risque régional, et on s'affaire à élaborer des stratégies d'atténuation et des mesures de contrôle. • Les bureaux régionaux produisent des rapports trimestriels sur l'évolution de leur plan stratégique régional. <p>SVE : La mise à jour est achevée. Classée.</p>
3. Le directeur général régional de la région du Yukon doit veiller à ce	<p><u>Réponse de la direction</u></p> <p>Conformément au plan de</p>		<p>État :</p> <p>Mise à jour/Justification</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>que les dossiers de dotation soient complets et que les formulaires essentiels (c.-à-d. les formulaires de demande au bureau du personnel) soient dûment remplis, y compris la partie qui lie les mesures de dotation au plan de ressources humaines.</p>	<p>ressources humaines, les mesures de dotation doivent s'aligner sur les priorités et le contexte des régions, du secteur et du Ministère. Le DGR collaborera avec Ressources humaines de la région du Yukon pour s'assurer que l'allocation des ressources correspond aux priorités et aux plans établis.</p> <p><u>Mesures</u></p> <p>La Direction des ressources humaines de la région du Yukon étudiera les listes de vérification actuelles des ressources humaines pour s'assurer qu'elles contiennent toute la documentation nécessaire concernant les divers processus de dotation dirigés par le bureau régional, y compris les liens avec le plan de dotation régional des Ressources humaines. On communiquera les listes de vérification mises à jour au</p>	<p>Avril 2012</p>	<p>En date du 30 septembre 2012 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Question reportée en raison des exigences du PARD. • Le DGR et les RH collaborent régulièrement afin d'assurer l'harmonisation avec l'allocation des ressources et les pratiques en cours. • Les questions relatives aux RH et aux finances constituent maintenant des points permanents à l'ordre du jour des réunions du Comité régional de gestion. • La Région utilise maintenant les listes nationales de vérification des RH. Une séance de formation portant sur le formulaire de demande de dotation en personnel, de classification et de suppléance a été organisée et une autre séance à l'intention du groupe de soutien administratif est prévue en décembre.

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>personnel de la Direction des ressources humaines.</p> <p>La Direction des ressources humaines de la région du Yukon donnera des séances d'information aux gestionnaires sur la façon de remplir les formulaires de demande au bureau du personnel.</p>		<p>SVE : La mise en œuvre est achevée en grande partie. Classée.</p>
<p>4. Le directeur général régional de la région du Yukon devrait établir officiellement des mécanismes visant à s'assurer que la région participe activement à l'élaboration des politiques ministérielles qui influencent les opérations de la région. Étant donné le contexte opérationnel propre au Yukon – la région fournit des services à des bénéficiaires du Nord (programmes relevant du Développement du Nord) et des</p>	<p><u>Réponse de la direction</u></p> <p>La région du Yukon continuera de déployer des efforts pour participer activement au processus d'élaboration des politiques ministérielles pour les secteurs de programme d'Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, notamment en ce qui concerne les décisions politiques qui ont des répercussions directes sur la région du Yukon. Dans le cadre de sa participation au Conseil de gestion du Nord de l'Organisation des Affaires du Nord, au Forum des directeurs généraux régionaux</p>		<p>État :</p> <p>Mise à jour/Justification En date du 30 septembre :</p>

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
<p>Premières Nations (programmes relevant des Affaires indiennes et inuites) – les mécanismes établis devront favoriser la participation de la région à l'élaboration des politiques qui entraînent des répercussions sur les bénéficiaires du Nord et des Premières Nations.</p>	<p>associés pour les Opérations régionales et autres forums menés par l'administration centrale, comme le Comité des directeurs généraux chargé de la mise en œuvre et des opérations, la région du Yukon veillera à fournir des commentaires et de la rétroaction en temps opportun sur les points politiques touchant la région du Yukon.</p> <p><u>Mesures</u></p> <p>Cerner tous les forums clés sur les politiques menés par l'administration centrale et nommer un responsable régional pour chacun d'entre eux. Lorsque la région du Yukon ne participera pas à un forum, elle travaillera de concert avec l'Organisation des affaires du Nord (AC) pour veiller à ce qu'on informe le représentant régional approprié des discussions sur les politiques ayant des répercussions sur la région.</p> <p>Mettre sur pied un groupe de travail régional formé des responsables régionaux mentionnés ci-dessus afin</p>	<p>Septembre 2012</p>	<ul style="list-style-type: none"> • La région du Yukon participe activement et régulièrement à chaque forum. • Le DGR assiste aux réunions du Comité des politiques, du Comité des opérations et du Conseil de gestion du Nord (CGN). • Le directeur, Investissements stratégiques, et le directeur, Gouvernance, partagent la responsabilité de la participation aux réunions du Forum des directeurs généraux régionaux associés pour les Opérations régionales et du Comité des directeurs généraux chargé de la mise en œuvre et des opérations. • Le Comité de gestion régional sert de table

**COMPTE RENDU SUR L'ÉTAT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION
RAPPORT AU COMITÉ DE VÉRIFICATION
En date du 31 décembre 2012**

Région du Yukon			
<i>Vérification des pratiques de gestion de la région du Yukon</i>			
DATE D'APPROBATION : 22/02/2011			
RECOMMANDATIONS DU PROJET	PLAN D'ACTION	DATE D'ACHÈVEMENT PRÉVUE	RÉPONSE DU PROGRAMME
	<p>de surveiller les activités d'élaboration de politiques à l'échelle du Ministère, d'en discuter et de formuler des commentaires en temps opportun à propos des points pertinents pour la région du Yukon.</p> <p>Faire de l'élaboration des politiques un point permanent dans l'ordre du jour du Comité de la haute direction de la région du Yukon.</p>		<p>régionale de coordination hebdomadaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Des points précis sont inscrits à l'ordre du jour du sous-comité des RH et du Comité régional des finances et y sont discutés. <p>SVE : Mise en œuvre terminée. Classée.</p>